**Communiqué du Haut-Commissariat au Plan**

**Mise en place des nouveaux indices du commerce extérieur**

**(Base 100 : 2019)**

Le Haut-Commissariat au Plan informe les utilisateurs des indices statistiques qu’il a adopté l’année 2019, au lieu de 2012, comme nouvelle année de base pour les indices du commerce extérieur.

La nouvelle série des indices du commerce extérieur a connu en plus du changement de l’année de base, la prise en compte de la structure actuelle des échanges extérieurs et l’amélioration de la méthode de calcul. Les nouveaux indices sont calculés selon les dernières recommandations et pratique internationale.

Enfin, il est à signaler que le HCP procèdera à la publication de cette nouvelle série des indices du commerce extérieur sur son site web institutionnel.